## Paris, le 7 novembre 2005

Note à l'attention de Monsieur François Merlin Chef du SNTIC S/c de Monsieur Gérard Ermisse Directeur du Centre historique des Archives nationales

Michel Ollion

MC

OBJET : Expérimentation d'un accès automatique au contenu d'un répertoire de notaire numérisé

La presse professionnelle (*Lettre des archivistes*, n° 77, septembre-octobre 2005) a fait récemment état d'un nouveau système d'accès automatique au contenu de manuscrits numérisés, installé dans la salle de lecture des Archives départementales des Yvelines. Ce service a fait numériser les registres matricules militaires du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui représente 450 000 pages ou images. Un logiciel, mis au point par l'équipe IMADOC de l'IRISA de Rennes (Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires), permet de reconnaître automatiquement les patronymes manuscrits et d'accèder directement aux pages qui intéressent le lecteur, sans qu'il ait été nécessaire d'indexer préalablement les documents. De plus, une plate-forme d'annotation collective offre la possibilité aux lecteurs d'ajouter à un document donné des renseignements supplémentaires utilisables par d'autres chercheurs.

Le Minutier central des notaires de Paris mène actuellement une importante opération d'indexation des images des répertoires de notaires (environ 1 million d'images). Cette indexation permettra de visualiser automatiquement sur écran les pages du répertoire d'un notaire à une date donnée, ce qui représentera un progrès considérable par rapport au système actuel de consultation des microfilms. En revanche, elle ne permettra pas d'accéder directement aux noms des clients. Or, il nous semble utile de faire bénéficier ces documents, très riches en informations sur les personnes et les biens, des progrès actuels des techniques en matière de reconnaissance des écritures manuscrites.

Les pages de répertoires de notaires du XIX<sup>c</sup> siècle sont dotées de cases préimprimées qui structurent les informations manuscrites, à l'instar des pages des registres matricules du XIX<sup>c</sup> siècle. Compte tenu de cet atout et du fait que la numérisation de ces documents est en voie d'achèvement, nous souhaiterions qu'une expérimentation soit réalisée sur quelques répertoires de notaire du XIX<sup>c</sup> siècle. Cette étude préalable devrait servir de test pour envisager la réalisation d'un système de reconnaissance des informations manuscrites consignées sur ces documents.

Une telle opération présenterait l'intérêt d'enrichir et de faire progresser le programme NOEMI qui concerne l'informatisation des instruments de recherche du Minutier central.

Je vous remercie de la suite que vous voudrez bien donner à cette demande.

Françoise MOSSER Conservateur général chargé du Minutier central des notaires de Paris